

# PME DES TERRITOIRES : 5 ANS POUR AGIR

- **3 scénarios pour l'avenir économique des PME**
- **La FEEF appelle à une redéfinition du statut des PME / ETI engagées dans les territoires**
- **200 dirigeants disent oui à l'Entreprise à Valeur Humaine**
- **Paroles d'Entrepreneurs**



## 3 scénarios pour l'avenir économique des PME

### Scénario 1

#### Statu quo : un combat perdu d'avance pour les PME des Territoires

Concrètement que se passera-t-il si la situation n'évolue pas dans les cinq prochaines années ?

**Les PME des Territoires pourraient bel et bien perdre le match face aux multinationales.** L'un des premiers chantiers, est celui de la fiscalité. Les PME supportent une fiscalité supérieure à celle des multinationales. En France, **l'impôt sur les sociétés des PME est de 23,7% quand il est de 17,8% pour les multinationales.** Ce faisant, les PME françaises supportent l'ensemble des handicaps nationaux de compétitivité.

Par exemple, une PME qui réalise 5 millions d'euros de chiffre d'affaires paiera au bout de 5 ans, 5 925 000 euros d'impôts tandis qu'une multinationale au chiffre d'affaires équivalent en aura payé 4 450 000, soit une économie de 1 475 000 euros. Un déséquilibre qui, sur le long terme, pénalise la PME tant sur son développement que sur ses exportations. Sans oublier que l'impôt sur les sociétés français est le plus élevé de l'Union européenne.

**La législation en matière de transmission d'entreprises freine aussi la croissance des PME.** En raison de droits de donation et de succession très élevés, seule la moitié des 185 000 entreprises qui pourraient être cédées chaque année en France, le sont. Conséquence : en 5 ans, 462 500 entreprises pourraient disparaître et avec eux leurs salariés.

### Scénario 2

#### Dégradation : la perte définitive de la souveraineté industrielle et alimentaire de la France

Et si la situation venait à se détériorer ? Dans le cas de ce scénario, les retombées sur les PME des Territoires et le quotidien des Françaises et des Français pourraient être importantes.

**84% de la population souhaite que la Grande distribution propose au moins un produit sur deux de marque de PME françaises.** Mais la réalité est toute autre. Elles ont beau représenter 98% des entreprises de l'agroalimentaire, les PME n'occupent pas autant de place dans les rayons des supermarchés. Au total, **les PME ne représentent que 20% de la part de marché des enseignes** de la grande distribution. D'ailleurs, les multinationales détiennent plus de 50% des parts de marché.

Alors, si la situation venait à se détériorer davantage, **les rayons de supermarché seraient remplis de produits de marques internationales, uniformisés, au détriment de produits locaux et authentiques.** Un coup dur pour la diversité des produits, la protection du savoir-faire local et la liberté de choix des consommateurs et consommatrices.

### Scénario 3

#### Autre issue possible : 5 ans pour agir

Et si les solutions en faveur du développement des PME des Territoires, portées par la [FEEF](#) (Fédération des Entreprises et des Entrepreneurs de France), étaient appliquées ?

Si la France fait ce choix, le futur pourrait être bien plus positif pour ces 22 000 entreprises et leurs salariés. Des rayons de magasins remplis de produits responsables et en circuits courts serait possible. Comment ? En créant notamment le statut juridique de l'[Entreprise à Valeur Humaine](#) (EVH) qui viendrait valoriser les entreprises les plus contributives et engagées dans les territoires.

Ces mesures auront un impact sur la création d'emplois : **150 000 emplois créés et 750 000 sauvés en cinq ans**. Non seulement les PME dynamisent les territoires, mais elles les irriguent aussi de leur engagement social, sociétal et environnemental. Des effets bénéfiques qui entraînent la baisse des émissions de CO<sub>2</sub> et stimulent les innovations vertes. Ce n'est pas pour rien que 76% des Françaises et des Français estiment que les PME sont des acteurs clés de la transition écologique !

## 4' pour comprendre les 3 scénarios prospectifs des PME des Territoires



Sources :

« Les PME/ETI industrielles indépendante : une réussite économique et sociale durable au cœur des territoires, Asterès, mars 2021 »

« Nos 12 propositions pour la réussite des PME des Territoires, FEEF, janvier 2022 »

## La FEEF appelle à une redéfinition du statut des PME / ETI engagées dans les territoires

Pour les 5 ans à venir, la FEEF émet une série de propositions au service du développement des entreprises des territoires. Elle appelle en particulier à créer un nouveau statut juridique de « l'Entreprise à Valeur Humaine ». Ce dispositif viendrait durablement renforcer le tissu économique et industriel au soutien de l'indépendance économique et de la réindustrialisation de l'Hexagone.

### Un nouveau statut indispensable

La PME n'est pas une grande entreprise en plus petit. Elle constitue un modèle à part entière : implantation locale et de long-terme dans les territoires, dimensions humaine et partenariale, etc.. **A contrecourant, le cadre légal et réglementaire adopté ces 20 dernières années a progressivement standardisé les normes applicables aux multinationales à l'ensemble de l'économie et de ses acteurs. Ce faisant, des désavantages compétitifs forts sont apparus pour les PME**, entravant leur capacité de développement, au détriment de l'emploi et de l'attractivité des territoires.

### L'Entreprise à Valeur Humaine : indépendante, à taille humaine et contributive

Dans ce contexte, la FEEF défend la création du statut juridique de l'Entreprise à Valeur Humaine se basant sur les 3 critères suivants :

- **La taille** avec un chiffre d'affaires allant jusqu'à 350 M€ incluant les PME et ETI de croissance
- **L'indépendance économique de tous groupes privés internationaux**
- **La contribution à l'ensemble de la collectivité** (avoir un site de production / outil de production en France, part du chiffre d'affaires consacré à la masse salariale,...)

Le statut d'Entreprise à Valeur Humaine **instaurerait un cadre adapté sur les plans économique, commercial et fiscal** aux entreprises des territoires répondant à ces critères.

#### UN CADRE PROPRE AUX PME/ETI, UNE MESURE PLEBISCITEE PAR LES FRANÇAIS

> En 2019, **74% des Français sont favorables à la mise en place d'un cadre légal adapté aux PME/ETI**, notamment au niveau fiscal, pour mettre fin aux distorsions de concurrence entre PME/ETI et multinationales.

➤ En 2021, **84% des Français souhaitent la création d'un cadre juridique spécial PME/ETI** pour leur assurer des mesures spécifiques sur le plan fiscal et économique.

*(Source : sondage Occurrence « Les Français et les PME », vague 1 de 2019 et vague 2 de 2021)*

## 200 dirigeants disent oui à l'Entreprise à Valeur Humaine

*200 dirigeants de PME françaises appellent les candidats à l'élection présidentielle à s'engager en faveur d'un nouveau statut valorisant les PME les plus contributives dans les territoires : l'Entreprise à Valeur Humaine. Ce dispositif juridique et économique innovant viendrait durablement renforcer le tissu industriel et social au soutien de la stratégie d'indépendance et de réindustrialisation de la France.*

Nous, Entrepreneurs PME voyons trop souvent notre image réduite à celle d'une grande entreprise en plus petit. Bien au contraire, notre modèle de développement est unique, fondé sur l'implantation locale et de long-terme ainsi qu'un engagement humain et partenarial. C'est grâce à ce modèle que les PME sont aujourd'hui à l'origine de 80% des créations d'emploi en France et constitue un levier essentiel de création de valeur dans notre pays.

Nous, Entrepreneurs PME sommes contraints d'évoluer dans un environnement réglementaire pensé pour les multinationales et dangereusement inadapté à nos spécificités. Cette approche du « *big is beautiful* » et de la recherche permanente de la taille critique oublie que l'humain est au cœur de tout.

Ce faisant, des désavantages compétitifs forts entravent désormais la capacité de développement des PME et ce, au détriment de l'emploi et de l'attractivité des territoires. A titre d'exemple, les PME supportent en moyenne un taux d'impôt sur les sociétés de 23% contre 17% pour les multinationales.

Parce qu'« *il n'est de richesse que d'Hommes* », nous Entrepreneurs PME avons la conviction qu'il est désormais urgent de dépasser ce cadre obsolète et standardisé pour les besoins des multinationales. Il est temps d'œuvrer à la construction d'une société valorisant l'engagement humain et le développement d'un tissu économique pérenne.

### Les PME des Territoires, accélératrices de développement et de transitions

Les crises successives de ces dernières années ont révélé l'impérieuse nécessité d'assurer notre indépendance économique et stratégique ainsi que notre souveraineté industrielle et alimentaire. Le tissu des PME industrielles indépendantes joue un rôle central pour le développement de cette économie souveraine, verte et innovante. Il l'a d'ailleurs démontré pendant la crise de la COVID en se mobilisant pour relocaliser des productions stratégiques et assurer le bon fonctionnement de notre économie confinée.

Dans ce contexte, nous appelons les candidats à s'engager en faveur de la création d'un nouveau statut juridique : l'Entreprise à Valeur Humaine. Ce nouveau cadre doit enfin offrir un environnement adapté sur les plans économique, commercial et fiscal aux PME des Territoires.

Pour les entreprises répondant aux [critères](#) du statut de l'Entreprise à Valeur Humaine, elles seraient soumises à un taux d'impôt sur les sociétés équivalent à celui des multinationales, soit de 17% afin de lutter à armes égales avec ces dernières. Il conviendrait également d'assouplir la législation en matière de transmission d'entreprise qui freine aujourd'hui la transformation des PME en ETI et qui détruit de l'emploi sur le long terme.

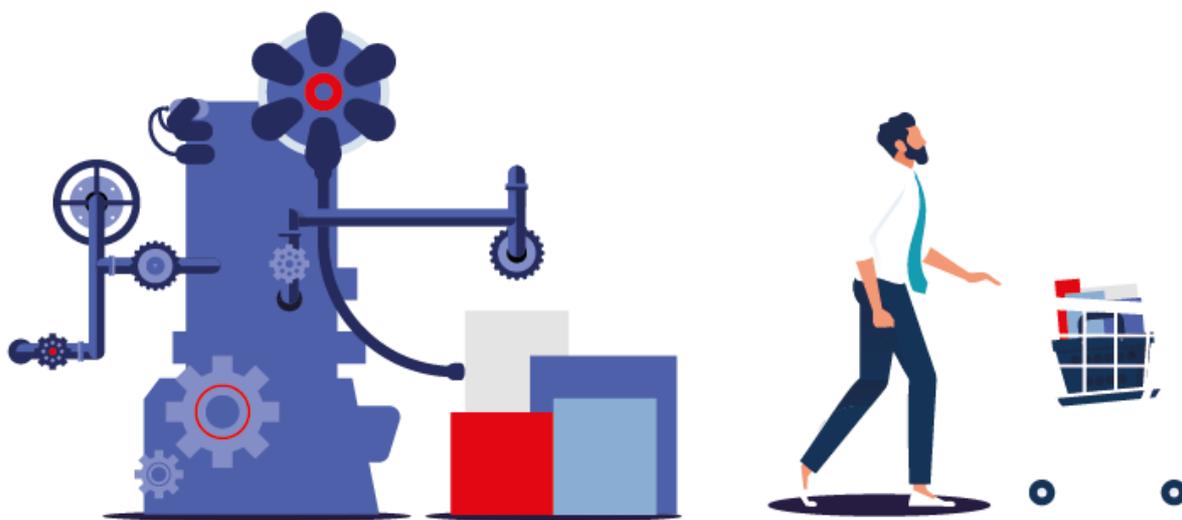
En parallèle, dans les relations commerciales entre fabricants PME et Grande distribution, une meilleure prise en compte de l'ensemble de leurs coûts par le respect du tarif fournisseur pourrait leur être accordée afin notamment de préserver leur savoir-faire local. Rappelons que 84% des Français souhaitent que 50% des produits vendus dans les rayons des magasins soient issus de PME françaises, contre seulement 20% aujourd'hui (« Les Français et les PME », Occurrence, 2021).

Les PME des Territoires doivent constituer la priorité économique du prochain quinquennat.

Mesdames et Messieurs les candidats, soutenez les Entrepreneurs PME.

Engagez-vous en faveur du statut de l'Entreprise à Valeur Humaine, mesure d'intérêt général pour retrouver nos pleines capacités d'innovation, de création d'emplois durables et d'investissements productifs !

➡ [Voir la liste des 200 signataires](#)



## Paroles d'Entrepreneurs



### Faire des PME des Territoires la priorité économique du quinquennat

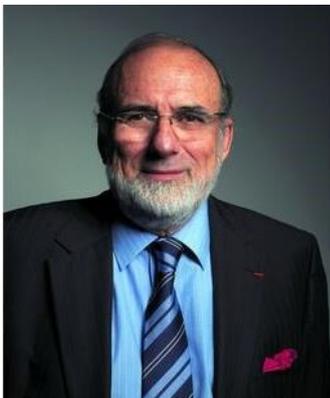
« La FEEF demande également de pérenniser les entreprises les plus contributives dans les régions ; à savoir les PME, PME de croissance et petites ETI (<350M€ CA) indépendantes de tous groupes mondialisés et créant de la richesse en France. Dans cette perspective, nous proposons la création du statut juridique de l'Entreprise à Valeur Humaine. Ce nouveau cadre offrirait enfin un environnement adapté sur les plans économique, commercial et fiscal aux PME des Territoires et mettrait ainsi fin aux distorsions de concurrence avec les multinationales ».

**Dominique Amirault, Président de la FEEF**

### Le moteur des PME est la création d'emplois pérennes

« La performance n'est pas une finalité pour les PME, ce n'est qu'un résultat. Leur moteur, c'est de se développer, de créer des emplois et d'être pérennes. Leurs retombées économiques irriguent nos territoires et elles contribuent à favoriser notre souveraineté économique ».

**Léonard Prunier, Vice-président FEEF et  
Président de Maison Prunier**



### Ne pas détruire le modèle de l'entreprise patrimoniale par faute d'inattention

« Tout a été fait pour faciliter le travail des multinationales, mais rien n'est acté pour appuyer les PME. Balance commerciale, réindustrialisation, que nous propose-t-on vraiment ? Le statut de l'Entreprise à Valeur Humaine c'est une forme de reconnaissance. Il faut agir vite, si l'on veut conserver les entreprises indépendantes, patrimoniales, avant qu'elles ne soient rachetées par des groupes mondialisés dans les prochaines années ».

**Jean-Pierre Blanc, Président de Cafés Malongo**

### Les PME méritent un traitement différencié

« Nos PME/ETI sont au cœur du développement économique de notre Pays : ce sont elles qui créent valeur ajoutée et emplois. Tous le monde les connaît et les aime ! Elles méritent donc d'être mieux traitées, mieux protégées, mieux accompagnées dans leur développement. Le statut de l'Entreprise à Valeur Humaine sera innovant, porteur de sens et d'une véritable mission de croissance économique au profit de toute la société ».

**Yves FAURE, Président d'Agro'Novae Industrie**



➤ [Accéder à l'espace presse](#)

**A propos :** La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les fabricants PME des produits de grande consommation. Cela correspond à 22 000 entreprises indépendantes, 250 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garanties de la souveraineté alimentaire et industrielle de la France, ces entreprises de nos régions s'engagent au quotidien en faveur de l'approvisionnement local, des circuits courts et des produits responsables. [www.feef.org](http://www.feef.org)

**Contact presse FEEF :** Virginie Feuillebois - [vfeuillebois@feef.org](mailto:vfeuillebois@feef.org) - 01 47 42 43 33